



## DÉCLARATION FINALE 2 E CONFÉRENCE TECHNIQUE DU NETWORK OF TAX ORGANISATIONS (NTO)

Nous, chefs et représentants des dix organisations fiscales régionales (OFR) qui sommes membres du Network of Tax Organisations (NTO) représentant plus de 180 autorités fiscales du monde entier, ainsi que des participants et des praticiens provenant des administrations fiscales, des organisations internationales, des organisations de la société civile et du monde universitaire, nous sommes réunis lors de notre 2e conférence technique sur le thème « Numérisation des administrations fiscales et problématiques contemporaines » qui s'est tenue du 5 au 7 septembre 2023 au Cap, en Afrique du Sud. L'événement hybride a réuni 133 participants en présentiel et plus de 660 participants virtuels. La réunion a également accueilli le Study Group on Asia-Pacific Tax Administration and Research (SGATAR) en tant que nouveau membre du NTO.

La conférence du Cap a été ouverte par le président du Conseil du NTO et secrétaire exécutif du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), M. Logan Wort, dont le discours a été suivi par des contributions du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et de la Commission européenne. M. Wort a souligné qu'en tant que réseau mondial, le NTO possède l'expérience collective de la transformation numérique pour diriger, apprendre par les pairs et fournir un soutien pour faire progresser les administrations fiscales du monde entier. M. Edward Kieswetter, commissaire du South African Revenue Service (SARS), a prononcé le discours liminaire et a souligné le rôle que pourrait jouer le NTO en tant que plate-forme mondiale pour défendre conjointement les besoins de l'administration fiscale auprès des décideurs et d'autres parties prenantes.

La conférence de cette année a examiné la transformation numérique des administrations fiscales, les technologies pour la conformité fiscale et pour l'application de la loi ainsi que les technologies émergentes et leur impact potentiel sur les administrations fiscales. Les principaux points forts de la conférence ont été les études de cas par pays, la recherche empirique sur l'impact de la numérisation sur l'administration fiscale et les leçons que les régions peuvent en tirer collectivement et individuellement.

### **Transformation numérique de l'administration fiscale**

Un aperçu des outils permettant de mesurer les progrès accomplis dans le processus de numérisation vers une administration fiscale transparente et sans friction, ainsi que des éléments clés du succès a été présenté aux participants. Les intervenants ont souligné l'importance d'un leadership positif et du rôle central que jouent les gens. Ce n'est que par la clarté stratégique, une vision décisive et un objectif commun que la numérisation peut être une réussite.

Une bonne gestion financière est un facteur clé de ladite réussite. À cette fin, les investissements dans la numérisation sont des processus complexes qui nécessitent des stratégies d'approvisionnement complètes et des politiques de passation de marchés bien articulées qui répondent à la fois aux exigences techniques et fonctionnelles. Ce n'est que lorsque les processus d'approvisionnement sont bien définis que les solutions adoptées répondent aux exigences du monde réel.

Les débats ont souligné que la numérisation devrait être considérée comme moteur du changement plutôt que le changement lui-même. Trop souvent, les autorités identifient les technologies qu'elles



souhaitent adopter plutôt que le problème ou le processus qui peut être résolu ou amélioré. Plus important encore, la réunion a reconnu qu'il existe de différents niveaux de numérisation dans différentes juridictions. Nous avons unanimement considéré la collaboration des membres du NTO comme essentielle pour nous soutenir mutuellement afin de parvenir à une numérisation plus rapide.

### **Technologies pour la conformité fiscale et l'application de la loi**

La conférence a souligné le rôle transformateur de la technologie dans la refonte de la conformité fiscale, en mettant en évidence l'efficacité et l'autonomisation apportées par la télédéclaration et les méthodes modernes de collecte de données. Pour une vraie responsabilisation des contribuables, les administrations doivent exploiter les données, se focaliser sur leur intégrité et les convertir en stratégies exploitables grâce à la science et à l'ingénierie des données.

### **Les technologies émergentes et leur impact potentiel sur les administrations fiscales**

Les nouvelles technologies offrent aux autorités fiscales des possibilités d'améliorer la gestion et l'analyse des données, ce qui se traduit par une meilleure détection des cas de non-conformité et une efficacité accrue de l'administration fiscale. Le succès de l'application des nouvelles technologies dépend de données de haute qualité ainsi que d'une culture des données et d'une alphabétisation bien ancrées au sein des administrations fiscales.

La conférence a délibéré sur l'importance pour l'agent du fisc d'élargir ses compétences pour inclure une compréhension des modèles d'affaires dynamiques, les compétences technologiques et la connaissance des données, en plus des compétences traditionnelles en matière d'administration fiscale et de contrôle. Au cours de la séance de clôture, le Conseil du NTO a :

- exprimé sa gratitude pour le soutien apporté au secrétariat du NTO par le BMZ/la Commission de l'Union européenne. Les membres du NTO se sont engagés à travailler au développement de l'avenir du réseau.
- exprimé la nécessité d'avoir une coopération, une complémentarité ainsi qu'une collaboration accrues entre les membres du NTO, et s'est engagé à celles-ci.
- reconnu et apprécié le travail accompli par d'autres organisations fiscales internationales et s'est engagé à ce que le NTO travaille en étroite collaboration avec ces organisations dans l'accomplissement de son mandat. À cet égard, le Conseil a réitéré la nécessité d'une meilleure coordination des activités et de consultations régulières entre le NTO et ces organisations, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités, afin d'éviter tout chevauchement des rôles et des activités et d'assurer ainsi une utilisation optimale des ressources.

Les délégués ont exprimé la nécessité d'une coopération plus étroite entre les autorités fiscales de tous les pays ainsi que la nécessité de partager les connaissances et les expériences. Ils ont appelé le NTO à jouer un rôle dans la coopération internationale en matière de transformation numérique des administrations fiscales et à renforcer son travail dans l'ensemble du domaine fiscal pour soutenir le travail de ses membres OFR.

Enfin, nous sommes très reconnaissants à l'ATAF d'avoir accueilli la 2e Conférence technique et nous nous réjouissons des futurs échanges